

MAIRIE DE NARBONNE

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE FRANÇAISE



C'est quoi ?

Démarche permettant de participer aux élections locales et nationales.

Qui ?

Etre majeur et jouir de ses droits civiques.

De nationalité française pour tous les scrutins.

De nationalité européenne pour uniquement les élections municipales et européennes

Etre domicilié à Narbonne ou y avoir une attache fiscale depuis 2 ans.

Quand / Comment ?

Avant le 6^e vendredi qui précède un scrutin. En dehors de ces périodes, se rapprocher du service des élections.

Pour les jeunes atteignant 18 ans, une inscription automatique est déclenchée au moment du recensement militaire (voir notice Recensement militaire).

Au-delà de 18 ans, c'est une démarche volontaire.

Trois possibilités d'inscription :

- en se rendant dans l'un des points d'accueil nommés ci-après.
- en adressant votre demande par courrier au service élection.
- en vous inscrivant en ligne sur le site www.service-public.fr

Vous devrez fournir :

- une carte d'identité ou un passeport en cours de validité ou périmé de moins de 5 ans
- un justificatif de domicile de moins de trois mois, à vos noms et adresse sur Narbonne

Pour les personnes hébergées :

- une attestation d'hébergement
- justificatif de domicile et la pièce d'identité de la personne qui héberge
- ainsi que tout document reçu à cette adresse à votre nom

MAIRIE DE NARBONNE

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE FRANÇAISE



Où faire la demande ?

- ▶ **Direction de l'Etat Civil et formalités administratives**
19 bis, rue Gustave-Fabre, (quartier cœur de ville) - 04.68.90.30.36
du lundi au vendredi de 8h15 à 12h45 et de 14h à 17h
formalites.hdv@mairie-narbonne.fr
- ▶ **Maison des services**, 1 avenue de la Naiïade (quartier Saint-Jean Saint-Pierre), du lundi au vendredi de 8h à 17h - ☎ 04 68 90 31 31
- ▶ **Mairie annexe de Baliste**, rue d'Aoste (quartier Razimbaud)
du lundi au vendredi 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - ☎ 04 68 32 58 63
- ▶ **Mairie annexe de Narbonne-Plage** (avenue du théâtre)
du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h
☎ 04 68 49 82 03

Combien ça coûte ?

C'est une démarche gratuite.

Délai ?

5 jours à date de dépôt du dossier pour recevoir la validation.

N.B.

Les personnes venant d'acquérir la nationalité Française doivent prendre contact avec le service élections :

Tél : 04 68 90 30 51

elections@mairie-narbonne.fr